octobre 2018
n° 147

L'écho des retraités

Edité par les sections CGT METAUX 31

Distribution de tracts sur le marché de Colomiers

Des milliers de manifestant-e-s en France dont 1000 à Toulouse .
Olivier Jouchter, secrétaire général de l'union confédérale des retraités CGT l'a annoncé : « Cette mobilisation n'est pas quelque chose de sporadique qui se terminera au soir du 18 octobre, c'est une vague de fond. »
Une réunion doit se tenir le 5 novembre pour discuter des suites à donner au mouvement.

Paroles et colères de retraité-e-s…

Pour la préparation de la Manifestation des Retraités du jeudi 18 octobre, des camarades retraités de la métallurgie et des résidents de Colomiers distribuaient le tract appelant au rassemblement.
Je trouve intéressant de restituer autant que possible l'ambiance de ces rencontres entre militants et retraités venus faire leur marché du samedi.

Les camarades militants : *« Bonjour, c'est la CGT »*
Les retraités : *« Non merci, pas le temps »*
Les militants (Jo de Colomiers) : *« mais c'est pour nos retraites et contre l'augmentation de la CSG »*
Les retraités : *« là OUI çà nous intéresse »* et ils s'arrêtent pour discuter avec nous.
Gisèle interpelle une ancienne collègue d'Airbus : *« c'est une honte ce que fait Macron aux retraités. »*
Celle-ci répond : *« quand j'étais en activité, il fallait cotiser pour aider les retraités et aujourd'hui que je suis à la retraite, il faut aider les actifs. C'est toujours les mêmes que l'on pénalise, il y en a marre ! »*
Les retraités : *« çà c'est bien vrai mais que pouvons-nous y faire nous petits retraités ? »*
Réponse de Yves : *« Surtout ne pas se taire et les laisser faire mais vous avez raison, si chacun reste dans son coin çà continuera ! »*
Le retraité : *« vous voyez bien, c'est ce qui se passe »*
Yves : *« Savez-vous que nous sommes 16 millions de retraités. C'est une force énorme, nous pourrions être des millions à nous mobiliser. Si seulement 5 millions de retraités bloquaient les préfectures ou autres édifices nationaux, dans les 24 heures, nous imposerions nos revendications. »*
Le retraité : *« mais c'est vrai çà, voilà ce qu'il faudrait faire »*

Toutes les rencontres et débats entre militants et retraités pendant 3 heures sur le marché de Colomiers étaient de ce niveau-là.
Je pense qu'il est temps de nous adresser massivement à tous les retraités, de faire preuve d'imagination, nous n'avons rien à attendre de ce gouvernement exclusivement au service du patronat qui se frotte les mains et en demande toujours plus.
Nous sommes conscients que ce n'est pas facile mais aujourd'hui les retraités font l'expérience concrète de la désillusion et qu'ils soient de sensibilité de droite ou de gauche ou autres, tous sont déçus, voire écœurés.
Personne à notre place ne les mobilisera, nous avons un champ d'action sans précédent.
Occupons-le, voilà la tâche primordiale de notre Syndicat de Retraités « actif ».

Yves Bize

Trimestriel des sections de retraités de la métallurgie et de l'aéronautique de l'UD-CGT-31—19 place St-Sernin 31000 TOULOUSE
N°INSERN 0182521 • Directeur de la publication Maurice Biard • Prix au numéro : 0,50 € ; à l'année : 1,50 € • Courriel : rtemetalcgt@wanadoo.fr

Le pouvoir d'achat des retraités en recul... Une réalité...

A partir d'exemples concrets de retraités du CNES et de Thales.

En 10 ans les pertes de pouvoir d'achat par rapport à l'inflation officielle sont :
Pour la retraite CNAV ..... 2,8 %
Pour les retraites ARRCO- CIRCIA ..... 5 %

Si l'on prend en compte la hausse de 1,7 % de la CSG au 1er janvier 2018 les pertes deviennent :
Pour retraites CNAV ..... 4,5 %
Pour retraites ARRCO CIRCIA ..... 6,7 %

Cette baisse de pouvoir d'achat des retraites va s'aggraver puisque le gouvernement a déjà décidé que les augmentations des retraites du régime général en 2019 puis 2020 seraient de 0,3 % alors que l'inflation est repartie sur une base minimum de plus de 1 %/an.
Pour les retraites ARRCO AGIRC la règle des augmentations annuelles sera l'inflation - 1 %.
Et l'inflation officielle ne prend pas en compte des postes comme les impôts, les mutuelles, etc.
Par exemple en 10 ans la mutuelle du CNES est passée de 81,25 €/mois à 143,04 €/an **soit une augmentation de 76 %.**
Sur la même période l'inflation officielle est chiffrée à **12,1 %.**

Autre exemple pour un retraité de Thales.

Pour une pension de 2049 euros brut
En 2018 : Perte CSG 1,7 % + inflation 1,7 % total - 3,4 %
..... soit 836 euros sur l'année
En 2019 : Perte CSG + écart de 1,4 % (inflation moins augmentation de 0,3 %) total - 3,1 %
..... soit 762 euros sur l'année
En 2020: Perte CSG + écart de 1,4 % (inflation moins augmentation de 0,3 %) total - 3,1 %
..... soit 762 euros sur l'année
(Si l'on différencie la pension régime général et régime complémentaire, sans connaitre à ce jour les augmentations éventuelles AGIRC/ARCOO, on retrouve un résultat proche de celui-ci-dessous.)

Au global : 2 360 euros c'est une perte de plus d'un mois de pensions sur 3 ans avec, dans ce cas, le maintien de la Taxe d'Habitation soit : 939 euros.

Augmenter nos pensions et les salaires... Oui c'est possible...

Depuis des décennies les gouvernements successifs nous ont expliqués qu'il fallait baisser le « coût du travail », aider financièrement les entreprises et les banques par des aides diverses, des mesures fiscales et d'exonérations de cotisations sociales, pour leur permettre d'investir et par conséquent créer des emplois.

Quelles sont les réalités aujourd'hui ?

Des études récentes d'experts ou d'économistes viennent de nous le rappeler.

Depuis les 10 ans de la crise financière, les chiffres sont là, en 2008 en quelques jours Sarkozy à l'époque Président du Conseil Européen, trouvait 1 700 milliards pour aider les banques soit 13,6 % du PIB européen.
Résultats depuis, dans toute l'Europe, multiplications des politiques d'austérité, crise de la dette publique, chômage et précarité en hausse en France, en Espagne (25 %) notamment chez les jeunes, allongement de la durée du travail, réformes des retraites.
Dans notre pays une chute de la production industrielle de 15 % et 500 000 emplois supprimés.
Et dans le même temps les profits du CAC 40 ont explosé de près de 100 milliards en 2017, la France est sur le podium mondial du versement des dividendes aux actionnaires.

Selon les ONG Oxfam et Basic, les groupes du CAC 40 ont redistribué depuis 2009 à leurs actionnaires 67,4 % de leurs bénéfices, au détriment des investissements (27,3 %) et des salariés (5,3 %), soit deux fois plus que dans les années 2000.

Face à cette baisse du pouvoir d'achat de nos retraites, la revendication de la CGT d'une augmentation mensuelle de 300 € est totalement justifiée.

Les choix du gouvernement... un budget gagnant pour les 1 % les plus riches.

Répondre aux besoins des populations ou de la finance ? La dette publique un coût ou un investissement ? Quelle fiscalité et quelles propositions pour la CGT ?

Dans un récent rapport du comité de suivi du CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi attribué aux entreprises) il est indiqué que de 2013 à 2015 le cadeau fiscal du CICE a coûté aux finances publiques 47,8 milliards d'euros pour un nombre moyen de créations ou de maintiens de 100 000 emplois soit 478 000 euros versés aux entreprises pour chaque emploi.
En 2019 le CICE aura disparu, transformé en baisse pérenne de cotisations sociales pour les entreprises, avec toutes les conséquences négatives sur notre Sécurité Sociale, ce dispositif aura alors ponctionné les finances publiques de près de 100 milliards depuis sa création.

Dans le budget 2019 on constate un nouvel allégement des cotisations sociales pour les entreprises de 18,8 milliards, une baisse de 2,4 milliards de l'impôt sur les sociétés qui passera de 33 % actuellement à 25 % dans 4 ans. Cela après la suppression de l'impôt sur la fortune.
Et dans le même temps la désindexation sur l'inflation pour les pensions, allocations, minima sociaux fera perdre 3 milliards aux ménages comme la hausse des carburants également de 3 milliards, ce qui fait dire que les fameux 6 milliards du gouvernement en moins pour les ménages (défiscalisation des HS, suppression taxe d'habitation…) est un véritable tour de passe- passe.
De plus le gouvernement engage 7 milliards par an pour les dépenses militaires et des œuvres de mort qui seraient mieux utiliser pour la santé et les hôpitaux (un missile nucléaire c'est l'équivalent de 120 scanners)
Mais tout le monde n'est pas à la même enseigne en effet selon le laboratoire mondial des inégalités, il a été établi en France qu'au terme des réformes principalement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) et de l'impôt sur les revenus mobiliers, les 0,01 % les plus riches (5 034 personnes) ont vu leurs contributions totales passer de 52 % en 2016 à 46,6 % en 2018. Soit 253 800 euros par tête de pipe.
Il s'agit de la baisse d'impôt par contribuable la plus forte jamais réalisée en France.

La CGT avance des propositions pour financer le progrès social et pour une véritable réforme de la fiscalité.

- Il faut pour cela taxer le capital pour réorienter les profits vers l'emploi, les salaires, les pensions, notre protection sociale…

Par exemple ce sont 100 000 emplois pour l'hôpital et 200 000 pour les EHPAD et les services à la personne dont nous avons besoin immédiatement.

- S'attaquer au déficit public qui provient notamment des 20 milliards de dettes patronales, des 80 milliards de fraudes fiscales et des 200 milliards chaque année d'exonérations sociales et fiscales diverses aux entreprises, sans effet sur l'emploi.

- Pour rembourser la dette, plus de 42 milliards d'euros d'intérêts sont versés aux marchés financiers par notre pays (soit la moitié du déficit public), il faut permettre aux états de se financer directement auprès de la Banque Centrale Européenne.

- Revoir les niches fiscales qui bénéficient aux plus riches pour orienter les aides vers une réelle utilité sociale, économique, environnementale.

- La CGT propose également une véritable réforme fiscale avec des impôts progressifs et proportionnels en fonction des revenus.

Aujourd'hui, par exemple, pour la TVA, un ménage avec un enfant et 20 000 euros de revenus consacre 10,6 % à cette taxe alors qu'un ménage identique avec 100 000 euros de revenus en consacre 6,3 %.

La CGT propose de réduire le taux normal de TVA de 20 % à 15 % et de supprimer la TVA sur les produits de premières nécessités.

- Oui l'impôt est utile et il doit être plus juste, il sert par exemple pour nous soigner (5 jours d'hôpital c'est 6 500 euros), pour éduquer nos enfants (une année de lycée c'est 10 200 euros), pour la protection de nos vies et de nos biens (une sortie des pompiers c'est 500 euros)…

Réforme des retraites...
Ne nous laissons pas saigner !

Après les réformes Balladur en 1993 suivies des réformes Fillon en 2003 et 2010 qui ont commencé à mettre à mal nos retraites, nous avons connu :

- en 2009 sous le gouvernement Fillon le report de la revalorisation annuelle du 1er janvier au 1er avril ;
- en 2014 Ayrault décale la hausse du 1er avril au 1er octobre.

On pensait donc avoir donné nous autres retraités mais voilà arrivé le gouvernement MACRON avec en janvier 2018 l'augmentation de 1,7 points de la CSG et pire encore pour 2019 et 2020 les pensions retraite de la S.S. sous-indexées par rapport à l'inflation qui commence à bien repartir : + 0,3 % d'augmentation annuelle alors que l'on peut s'attendre à une inflation entre 1,7 et 2,3 %.
Déjà pour 2018, entre l'augmentation de la CSG et la non indexation des retraites sur l'inflation, la perte est de presque 4 %.
Jusqu'à l'année dernière le pacte entre générations garantissait qu'une fois les pensions liquidées on n'y toucherait plus jamais. Cela n'est plus vrai du tout.
Aurore Bergé, porte-parole du Groupe LREM à l'Assemblée Nationale n'a-t-elle pas déclaré :
« On peut légitimement demander un effort générationnel à ceux à qui l'on paye les retraites ». C'est réduire les retraités à des assistés à qui l'on jette la pitance.

Ce serait aux retraités de financer les déficits publics comme s'ils en étaient responsables alors que l'on fait des cadeaux fabuleux aux plus riches.
Certains experts de France Stratégie qui est un organisme public qui prend le relais de la Cour des Comptes, disent :
« le revenu relatif des retraites par rapport aux actifs doit diminuer d'environ 20 % pour assurer l'équilibre financier du système ».
C'est sûr qu'ils ne vont pas diminuer de 20 % d'un coup, ils préfèrent agir par grignotage insidieux mais depuis janvier 2018, on en a bien pris le chemin.

Un coup de CSG, un coup de non indexation sur les prix. Ils ont encore dans leur tiroir de supprimer l'abattement de 10 % comme les salariés pour les frais professionnels, ce qui augmenterait encore nos impôts après avoir supprimé la 1/2 part pour les veufs/veuves et fiscalisé la majoration de pension pour ceux qui ont eu 3 enfants ou plus.

Toutes les réformes passées sur les retraites depuis 1993 ont largement contribué à faire baisser le niveau de prestations.

Cela s'est accéléré avec le gouvernement Macron et demain ce sera pire s'il n'y a pas une réaction de l'ensemble des retraités et des actifs aussi qui sont des futurs retraités et qui devraient s'inquiéter des remises en cause de notre système envié par les retraités du monde entier, qui a fait ses preuves grâce à la répartition.

En 2019 ce sera pire avec le système par points préconisé par le gouvernement car le montant des pensions n'est plus du tout garanti non seulement pour les futurs retraités mais également pour ceux qui sont déjà à la retraite.

Au 1er janvier 2019 les régimes ARRCO/AGIRC fusionnent et seront également sérieusement impactés :

- application d'un coefficient dit de « solidarité » soit -10 % sur les retraites pendant 3 ans (c'est inciter les salariés à travailler jusqu'à 65 ans (Pour ceux qui ne sont pas chômeur !)
- la garantie minimum de points est supprimée.
- pérennisation des règles de revalorisation de la valeur du point (l'inflation -1 %)

Enfin Ils oublient aussi de dire que 60 % des retraités aident leurs enfants ou petits-enfants en même temps qu'ils doivent aussi aider leurs parents en perte d'autonomie.

Si un jour ces mêmes retraités vont devoir aller en maison de retraite, comme pourront-ils la financer avec une perte continue de leur pouvoir d'achat et une augmentation continue des tarifs des maisons de retraite qui peuvent atteindre plus de 3000 euros mensuels, voire 4000 dans certaines grandes villes ?

Nous aurons l'occasion de revenir prochainement sur ces réformes avec l'analyse et les propositions de la CGT.

Gisèle Sabatté

Conception, réalisation, impression : Comité Régional CGT Midi-Pyrénées - 31300 TOULOUSE ◆ octobre 2018